

DOSSIER DE PRESSE

LES VICTOIRES DE L'INVESTISSEMENT LOCAL RÉCOMPENSENT DEUX PROJETS DE TRAVAUX PUBLICS AUBOIS

Remise des trophées : 23 juin 2022

CONTACT PRESSE

Fédération des Travaux Publics Champagne-Ardenne
Guillaume MANGEART - 06 76 95 28 89 - champagne-ardenne@fntp.fr

Association départementale des maires de l'Aube
Aurélie FOIN - 03 25 73 90 88 - contact@amf10.asso.fr





« VICTOIRES DE L'INVESTISSEMENT LOCAL »

DEUX PROJETS DE TRAVAUX PUBLICS AUBOIS RÉCOMPENSÉS

Organisées par la Fédération des Travaux Publics de Champagne-Ardenne et l'Association des Maires de l'Aube, les « Victoires de l'investissement local » récompensent cette année deux communes aubois : Bar-sur-Aube et Dienville.

Depuis 2018, la Fédération des Travaux Publics met en lumière les collectivités locales qui ont à cœur de réaliser des travaux publics qui prennent en compte l'environnement tout en répondant à des objectifs de développement de leur territoire. Cette opération a également vocation à changer le regard du grand public sur ces travaux qui permettent la dynamisation et l'aménagement du cadre de vie.

Cette année, l'opération est déclinée en local, en partenariat avec l'Association des Maires de l'Aube. Ce sont les communes de Bar-sur-Aube et de Dienville qui sont lauréates de cette édition.

Bar-sur-Aube est récompensée pour son projet de requalification urbaine et d'embellissement de la rue du Général de Gaulle et de la place Jean Jaurès. En réaménageant cet espace clé, la commune a créé une artère connectée à la vie locale, avec des espaces fédérateurs, tout en favorisant les modes de déplacements doux. À noter qu'une attention particulière a été portée à l'aspect écologique puisque les réseaux ont été entièrement renouvelés et des matériaux drainants ont été utilisés pour la partie voirie et stationnement.

Dienville se voit distinguée pour la requalification de la place de l'Église. Des travaux qui ont permis de mettre en valeur l'église, classée aux Monuments Historiques, et de la rendre accessible à tous. Une belle opération d'aménagement qui s'inscrit dans une démarche de l'amélioration de l'architecture et de l'esthétique du cadre de vie ainsi que du développement touristique du village.

Les prix leurs seront remis à l'occasion de l'Assemblée Générale 2022 de l'Association des Maires de l'Aube, le 23 juin prochain.

La **Fédération des Travaux Publics Champagne-Ardenne** rassemble 170 entreprises de toutes tailles, employant plus de 6 000 salariés et générant un chiffre d'affaires de 900 millions d'euros (source FNTP 2019). Elle favorise le développement du marché des Travaux Publics et informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité. La FTP Champagne-Ardenne est membre de la F RTP Grand Est et de la FNTP. www.frtppgrandest.fr

L' **Association départementale des maires de l'Aube (AMF10)** rassemble 428 communes et 13 intercommunalités dans le département. Elle a pour vocation d'accompagner les élus locaux dans l'exercice de leur mandat, ainsi que leurs équipes, sur tous les sujets intéressant le fonctionnement des collectivités, à travers ses principales missions que sont la formation/l'information, le conseil juridique et la défense des intérêts (inter)communaux. L'AMF10 est affiliée à l'AMF, reconnue d'utilité publique depuis 1933.



COMMUNE DE BAR-SUR-AUBE

REQUALIFICATION ET EMBELLISSEMENT DE LA RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE ET DE LA PLACE JEAN JAURÈS

LE PROJET

Un espace urbain plus apaisé : voilà l'esprit de cette opération de requalification. Elle s'inscrit dans un plan de revitalisation du centre-bourg.

Comme un trait d'union entre la gare et la ville, les aménagements visent à créer une artère connectée à la vie locale, avec des espaces fédérateurs et en favorisant les modes de déplacements doux.

LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS

- renouvellement des réseaux vieillissants (éclairage et eaux),
- mise en accessibilité de la voirie,
- aménagement des espaces publics en permettant une lisibilité immédiate des différents lieux : stationnement, cheminement piéton, commerces, espace partagé.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LES IMPACTS

Ce projet a des impacts concrets en terme de transition écologique :

- voie douce réalisée partiellement en revêtement drainant,
- stationnements réalisés en pavage drainant,
- favorisation des modes de transports doux avec la création d'une voie douce et d'un cheminement piéton
- lutte contre la réduction des fuites avec le renouvellement des réseaux d'eaux,
- baisse de la consommation d'énergie avec le renouvellement de l'éclairage public.

EN CHIFFRES

750 000 €
investis

350 m²
de parking
en pavés drainants

1100 m²
de trottoirs

29 regards
pour le réseau
d'eaux pluviales



COMMUNE DE DIENVILLE

REQUALIFICATION DE LA PLACE DE L'ÉGLISE

LE PROJET

À la fois mettre en valeur et rendre accessible une église classée "Monument Historique" : tel est le défi de cette opération de requalification. Elle clôt le plan de réaménagement du centre-bourg.

La place de l'Église et la place de la Halle sont repensées, dans une démarche d'amélioration du cadre de vie et du développement touristique de la commune.

LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS

- renouvellement des réseaux d'éclairage,
- mise en accessibilité de la voirie et du monument,
- aménagement des espaces publics pour un nouveau cadre de vie et une meilleure circulation : piétonisation, accessibilité d'un ERP, végétalisation.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LES IMPACTS

Ce projet a des impacts concrets en terme de transition écologique :

- Voie piétonne pour favoriser les mobilités douces,
- Baisse de la consommation d'énergie avec le renouvellement de l'éclairage public.

EN CHIFFRES

453 000 €
investis

1 passerelle
d'accessibilité
installée

1 000
plants repiqués

60 tonnes
de sables
stabilisés